

CONDITIONS DE PARTICIPATION «DEUX FOIS PLUS DE MILES– AUTOMNE 2026».

Veuillez noter que cette offre est réservée aux personnes qui reçoivent cette communication directement de la part de Cornèrcard.

Enregistrement: pour pouvoir participer à cette action, vous devez confirmer votre participation pendant la période de l'action, du 01.09.2026 au 31.10.2026, en cliquant sur le bouton «Activer maintenant» dans la communication que vous avez reçue de la part de Cornèrcard ou, si vous avez reçu cette offre par courrier postal ou par notification push sur l'iCornèr App, en vous rendant sur le site Internet indiqué, en y saisissant votre code de participation reçu dans la communication ainsi que votre adresse e-mail, puis en cliquant sur «Activer». Si vous avez reçu l'offre à la fois par e-mail et par courrier postal et/ ou par notification push, il vous suffit de vous enregistrer une fois, en utilisant le bouton figurant dans l'e-mail ou sur le site Internet.

Transactions:

Si, pendant toute la période de l'action, du 1er septembre 2026 au 31 octobre 2026, vous effectuez au moins deux paiements par semaine calendaire avec votre carte Diners Club Miles & More, Cornèrcard Miles & More Gold ou Cornèrcard Miles & More Classic, vous recevrez **deux fois plus de Miles pour toutes vos transactions en francs suisses** (4 Miles au lieu de 2 par tranche de CHF 2 dépensés avec votre carte Diners Club Miles & More, 2 Miles au lieu d'1 par tranche de CHF 2 dépensés avec votre Cornèrcard Miles & More Gold et 1,6 Mile au lieu de 0,8 par tranche de CHF 2 dépensés avec votre Cornèrcard Miles & More Classic) **et pour vos transactions en monnaies étrangères** (4 Miles au lieu de 2 par tranche de CHF 2 dépensés avec votre carte Diners Club Miles & More, 2,4 Miles au lieu d'1,2 par tranche de CHF 2 dépensés avec votre Cornèrcard Miles & More Gold et 2 Miles au lieu d'1 par tranche de CHF 2 dépensés avec votre Cornèrcard Miles & More Classic). **Si vous payez avec votre carte dans une monnaie étrangère, le montant sera converti en francs suisses et les Miles seront calculés sur ce montant.**

Chaque transaction doit donner le droit au crédit de Miles conformément aux conditions figurant dans le tableau tarifaire qui peut être consulté à cette adresse: cornercard.ch/tf/prix.

Les Miles supplémentaires obtenus dans le cadre de cette action pour les transactions en francs suisses (2 Miles par tranche de CHF 2 dépensés pour la carte Diners Club Miles & More, 1 Mile par tranche de CHF 2 dépensés pour la Cornèrcard Miles & More Gold Visa et 0,8 Miles par tranche de CHF 2 dépensés pour la Cornèrcard Miles & More Classic Visa) **et pour les transactions en monnaies étrangères** (2 Miles par tranche de CHF 2 dépensés pour la carte Diners Club Miles & More, 1,2 Mile par tranche de CHF 2 dépensés pour la Cornèrcard Miles & More Gold Visa et 1 Mile par tranche de CHF 2 dépensés pour la Cornèrcard Miles & More Classic Visa) **seront crédités sur votre compte Miles en novembre 2026.** Les Miles supplémentaires seront octroyés uniquement pour les transactions réalisées avec la carte principale (les cartes additionnelles permettent seulement d'obtenir les Miles classiques).

Le maximum de Miles supplémentaires cumulables pour cette action est de 8'000 Miles.

L'offre ne peut être cumulée avec d'autres actions Miles & More et n'est valable que pour les transactions éligibles au programme Miles & More.

Peuvent participer uniquement les clientes et clients sélectionnés par Cornèrcard et ayant reçu la présente communication de Cornèrcard. Les titulaires de cartes participent à la présente action pour cumuler des Miles uniquement à leurs propres risques. Cornèr Banque SA décline toute responsabilité en cas de dommages directs ou indirects subis par le ou la titulaire de la carte du fait de sa participation à l'action. Cornèrcard se réserve le droit de modifier à tout moment le contenu et les dispositions des présentes conditions et/ou de l'offre en général, ainsi que d'interrompre l'offre de manière définitive et sans en indiquer les motifs. Toute modification/interruption de l'action est, dans la mesure du possible, communiquée aux titulaires de cartes sous une forme appropriée. Par ailleurs, les conditions générales actuelles du programme Miles & More s'appliquent.

Traitement des données: par la présente, les personnes participantes consentent expressément à l'enregistrement et au traitement par Cornèr Banque SA des données à caractère personnel qu'elles ont transmises dans le cadre de leur utilisation du site Internet/ de la plateforme ainsi que dans le cadre de leur participation à cette action (telles que nom, prénom, adresse ou adresse e-mail). Ces mêmes personnes autorisent expressément Cornèr Banque SA à utiliser leurs données à caractère personnel pour des communications liées à l'action (par courrier postal, e-mail ou SMS). Si elles ne souhaitent pas un tel usage de leurs données personnelles (droit d'«opt-out»), elles sont invitées à contacter le service de protection des données de la banque à l'adresse dataprotection@corner.ch. Les coordonnées ainsi que d'autres informations utiles sur le traitement des données par la banque sont disponibles dans la déclaration de protection des données à l'adresse www.corner.ch/fr/informations-juridiques/declaration-sur-la-protection-des-donnees/index.html. Pour le reste, les dispositions relatives à la protection des données de Cornèr Banque SA s'appliquent. Elles peuvent être consultées à tout moment sur www.corner.ch/fr/informations-juridiques/declaration-sur-la-protection-des-donnees/index.html.